

V.A.E.

**DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION
CERAMISTE**

Demande de pré-inscription Déposée le :	Validation demandée : TITRE CERAMISTE
A :	-Validation totale
Par :	- Validation partielle (Précisez laquelle)
Demande instruite le :	
Avis :	

Ce dossier doit être rempli avec soin : il est la première étape de votre démarche de validation des acquis de l'expérience (V.A.E.) concernant le titre de **CERAMISTE**.

Les informations que vous fournirez dans ce dossier de pré-inscription seront soumises à l'Organisme Gestionnaire du CFA des Métiers des Arts Céramiques (Association Languedocienne pour le Développement de l'Apprentissage – ALDA) organisme qui valide le Titre de Céramiste par V.A.E. et qui jugera si votre demande est recevable.

Il se peut en effet que votre demande actuelle ne paraisse pas recevable pour des raisons légales (avoir au minimum 5 ans d'expérience dans le métier et au niveau de compétences correspondant au niveau du titre demandé), parce que le titre que vous demandez à obtenir par la V.A.E. n'est pas le plus adapté à votre expérience, ou pour toute autre raison qui vous sera motivée en cas de refus par l'Organisme Gestionnaire du CFA des Métiers des Arts Céramiques.

Si votre demande est acceptée, ce premier dossier vous servira de base pour constituer votre dossier de demande de validation. Pensez à garder pour vous une copie de ce dossier à cet effet.

Le coût global de la validation demandée sera de 150 € et un interlocuteur du CFA des Métiers des Arts Céramiques sera susceptible de répondre à vos questions et de vous accompagner durant la phase de constitution de votre dossier.

La prochaine session des jurys de validation aura lieu le 25 Septembre 2009.

Les coûts d'inscription à d'éventuelles épreuves ponctuelles que vous auriez à passer pour obtenir la validation de la totalité des Unités de Validation du titre de Céramiste ne sont pas compris dans le coût global de la validation.

Rappels :

1. Vous pouvez demander l'obtention du titre de Céramiste par la V.A.E. étant donné votre expérience et les compétences qu'elle vous a permis d'acquérir. Cette expérience peut provenir de votre vie professionnelle ou extraprofessionnelle mais elle doit correspondre aux compétences exigées pour obtenir le titre de Céramiste (vous pouvez par exemple utiliser l'expérience de gestion liée à la présidence d'une association pour faire reconnaître votre compétence en la matière, mais cette compétence ne pourra pas prouver les compétences techniques liées au titre de Céramiste...).
2. Vous ne pouvez déposer qu'une seule demande de V.A.E. pendant une même année civile pour le titre de Céramiste.

IDENTITE :

Mademoiselle - Madame - Monsieur (1)

Prénoms – Nom :

Date et lieu de Naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Adresse e-mail :

Téléphone portable :

Domicile :

Professionnel :

SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE :

Artisan – Artiste Libre – Maison des Artistes – Salarié – Demandeur d’emploi – Autre (1)

Secteur d’activité :

Emploi exercé :

Nom et adresse de l’entreprise :

Cette entreprise est-elle artisanale :

Nombre de salariés :

Pour les demandeurs d’emploi, précisez :

Date de votre inscription à l’ ANPE (dernière période de chômage) :

Date et intitulé du dernier emploi occupé :

Autre situation (précisez) :

(1) Rayer les mentions inutiles

PARCOURS PROFESSIONNEL :

Indiquez dans le tableau ci-dessous, les différents emplois que vous avez occupés depuis votre sortie du système scolaire ou d'apprentissage (hors temps d'apprentissage, stages pour la préparation d'un diplôme, formation).

Périodes Durées – Dates début et fin	Emploi Fonction, Métier...	Entreprise * Nom, Adresse	Activités Missions exercées	Remarques Rythme de travail Autres précisions

*ou organisme de formation

PARCOURS ASSOCIATIF ET BENEVOLE

Périodes Durées – Dates début et fin	Rôle exercé Fonction...	Entreprise * Nom, Adresse	Activités Missions exercées	Remarques Rythme de travail Autres précisions

AUTRES ACTIVITES A PRENDRE EN CONSIDERATION POUR LA V.A.E.

Activités autres que profes- sionnelles ou bénévoles	Lieu d'exercice	Conséquences sur l'activité professionnelle ou bénévole

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Indiquez dans le tableau ci-dessous l'ensemble des formations générales, techniques ou professionnelles (y compris en apprentissage) que vous avez suivies, et les diplômes et titres que vous avez obtenus.

Périodes Dates de début et de fin	Formation suivie Diplôme préparé	Durée de la formation	Organisme de formation (Nom –Adresse)	Diplômes,titres, validations Obtenus *

*Indiquer les parties de diplômes obtenues : modules, unités, parties ...

Votre formation initiale s'est terminée en (date) :

Niveau de sortie scolaire :

Votre formation professionnelle s'est terminée en (date) :

Niveau de sortie de formation :

Avez-vous des notions de langues vivantes étrangères ?

Si oui, laquelle (lesquelles) :

Quel est votre niveau ? Ecrit :

Oral :

Au cas où vous auriez participé à la formation d'un jeune en apprentissage, ou encadré un jeune en formation sans avoir la responsabilité officielle de « Maître d'Apprentissage », votre expérience pourra être prise en compte par le jury.

Expériences de Maître d'Apprentissage ?

MOTIVATION ET PROJET :

Expliquez ce qui vous conduit à demander la validation des acquis de votre expérience et précisez votre projet professionnel :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier de pré-inscription.

Je certifie sur l'honneur que je n'ai pas fait d'autres demandes de V.A.E. pour ce même titre et je m'engage à ne pas en faire durant l'année civile actuelle.

Fait à _____ le _____
Pour servir et faire valoir ce que de droit

Nom du candidat(e) :

Signature du candidat(e) :

DOCUMENTS ATTESTANT DE CINQ ANNEES D'ACTIVITE :

Les documents joints à ce dossier de pré-inscription doivent attester de cinq années d'activité professionnelle (consécutives ou non) ou bénévole directement en rapport avec le titre de Céramiste demandé par la V.A.E. (attestations d'emplois, copie de contrats de travail, certificats, bulletins de paie...). Pour les chefs d'entreprise : extrait d'immatriculation au répertoire des métiers (D1) ou extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (K bis).

Indiquez ci-dessous les documents joints au dossier de pré-inscription :